

EMPLOI ET HANDICAP



La CFDT a signé l'accord d'entreprise en faveur du maintien dans l'emploi des salariés en situation de handicap et la sensibilisation des salariés dans l'entreprise.

La CFDT a proposé et obtenu deux avancées significatives par rapport à l'accord précédent.



Les salariés CDI en situation de handicap ont la possibilité de changer de base horaire toute l'année, 1 fois par an en dehors de la date de changement de période de référence.

Cette première mesure obtenue permettra au salarié en situation d'handicap d'adapter de 35 à 33 h son temps de travail en fonction de son état de santé.



La prise en charge partielle de la perte de rémunération liée au passage à 80 % : 66% de la différence entre 100 % et 80 % du 1^{er} au 18^e mois inclus

La CFDT avait proposé une prise en charge à 75 % de la différence entre 100 % et 80 % du 1^{er} au 18^e mois inclus, nous avons obtenu 66 %, cette deuxième mesure permettra tout de même de diminuer sensiblement l'impact financier du passage au temps partiel à 80 %

A retenir!!!

L'accord signé en 2020, estimé progressiste dans une entreprise de l'agroalimentaire et signé uniquement par la CFDT et La CFE CGC accordait déjà notamment les droits suivants:

- Achat de matériel dès que possible pour maintenir un salarié dans l'emploi.
- Accompagnement à la reconversion interne ou externe à l'entreprise
- Un abondement CPF de 300€ supplémentaires par rapport au légal
- Un abondement au CET de 30%
- Une prise en charge partielle de la perte de revenus en temps partiel 80% sénior
- La possibilité de ne pas travailler 6 jours consécutifs les 5 dernières années de sa carrière
- Prise en charge de la journée de solidarité

A nouveau la CFDT vous prouve par ses actes que le bien être des salariés est au coeur de nos préoccupations. Nous rejoindre c'est participer vous aussi à notre collectif et apporter votre pierre à l'édifice! Adhérez à la CFDT!



CFDT FLEURY MICHON
0251667871

mail: cfdt.fleury.michon@wanadoo.fr
Informations sur : www.cfdt-fleurymichon.com